

PETITION A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE BELLENTRE

COPIE : Mesdames et Messieurs les Maires des villes de la commune nouvelle « La Plagne Tarentaise »

OBJET : Pétition pour le maintien du nom « LES COCHES » pour notre station

Certains propriétaires immobiliers des Coches ont été profondément choqués de découvrir dans le dernier bulletin municipal de Belleentre que, dans le cadre de la création de la commune nouvelle « La Plagne Tarentaise », notre station Les Coches avait été écartée de l'entité « Montchavin-Les Coches » désormais nommée « Montchavin-La Plagne », l'appellation « Les Coches » ayant officiellement disparu du nom de la station.

C'est pourquoi, plusieurs Copropriétés des Coches ont décidé de s'unir pour protester contre cette décision - certes prise en réunion de conseil municipal – mais sans consultation préalable des principaux intéressés, à savoir les habitants, propriétaires, loueurs, commerçants et professionnels résidant ou exerçant aux Coches.

En effet, en occultant le nom Les Coches, c'est un grave préjudice qui affecte notre station et se justifie d'autant moins que notre domaine skiable propre – en plein cœur de Paradiski - est largement supérieur à celui de Montchavin en termes de nombre et qualité des pistes et remontées (tant pour le ski alpin, que pour le ski de fond dont le domaine s'étend du plateau de Plan Bois jusqu'à La Plagne).

De plus, si le nom Les Coches n'est maintenu que géographiquement, mais disparaît de toute forme de communication ou promotion, sans être associé de manière explicite à celui de La Plagne, c'est une réelle dépréciation faite à la station, sous l'angle de son image, de ses équipements et de la valeur de l'immobilier.

Propriétaires aux Coches (et donc contribuables redevables de l'impôt foncier, de la taxe d'habitation et autres taxes locales), nous sommes particulièrement touchés par cette mesure d'exclusion. Et ce d'autant plus que notre choix de devenir – il y a plus de vingt ans – propriétaires aux Coches représentait non seulement un investissement immobilier, mais concrétisait aussi notre désir d'être citoyens « de cœur » d'une station savoyarde à laquelle nous sommes très attachés.

C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui - tous ensemble - faire entendre notre déception et notre mécontentement et demandons la création du nom « Les Coches-La Plagne » pour notre station.

Nous espérons que notre requête sera entendue et nous tenons à votre disposition pour en parler de vive voix.

Les Copropriétaires des Résidences des Coches LA CLEF, LES COMMERCES DES COCHES, LE DEUXIEME DE, L'EQUERRE, LA PENDULE, LES PENTES, LA PORTE DES COCHES, LA TRAVERSE, LE TROMPE L'ŒIL et le ZIG ZAG